

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3102 AFP et stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des s			
Ancien Code	PEDE3B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB3120		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Laura MARTELLA (martellal@helha.be) Isabelle FAYT (fayti@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Tom CALLENS (callenst@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) Benoit WAUTELET (wauteletb@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Tom CALLENS (callenst@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Carine LEPORCQ (leporcqc@helha.be) Brigitte BRION (brionb@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Tania HEUSGHEM (heusghemt@helha.be) Kim LARSILLE (larsillek@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Anne-Sophie DESMET (desmetas@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Sébastien TOUBEAU (toubéaus@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
 - 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
- Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
 - 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Identifier des différences dans la pratique de classe de l'enseignement primaire et maternel

Comprendre les spécificités de l'enseignement maternel

Intégrer dans sa pratique de stage (préparation et prestation) les concepts découverts

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B12AFPS2A	AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app	120 h / 4 C
PEDE3B12AFPS2B	Stage 3.2 concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app	90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B12AFPS2A	AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app	40
PEDE3B12AFPS2B	Stage 3.2 concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Evaluation

Des activités préparées et de la prestation de ces activités en stage ;

De la capacité d'analyse des spécificités de la S1 et de leur utilité pour les deux publics

De l'analyse réflexive de la pratique vécue en lien avec le contenu des AFP

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app			
Ancien Code	14_PEDE3B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3121		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Tom CALLENS (callenst@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les AFP sont axés sur des aspects pratiques et la préparation aux stages. Les activités visent essentiellement à favoriser les liens entre théorie et pratique, la maîtrise des diverses facettes du métier d'enseignant et le passage du praticien instruit vers le praticien réflexif.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les AFP et le stage étant deux activités d'apprentissage intégrées au sein d'une même UE, ils poursuivent les mêmes objectifs.

--> Concevoir, mettre en oeuvre des activités, des outils, des dispositifs, dont l'évaluation.

Observer les gestes de l'enseignant et les spécificités de l'enseignement et des élèves de maternel.

Transférer des activités, dispositifs, outils sur des thématiques disciplinaires ou transversales abordées en HE ou proposées par le maître de stage, sur base des référentiels de compétences en M3.

Mettre en oeuvre ces activités, dispositifs et outils en classe de M3 sous la supervision du maître de stage.

Évaluer les apprentissages réalisés par les élèves au cours et au terme des activités prestées.

Analyser sa pratique au regard des aspects qui facilitent ou entravent les apprentissages des élèves et proposer des pistes de régulation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte des spécificités de l'enseignement maternel dans le but d'enrichir sa boîte à outils (démarches, rituels, fonctionnement, outils pour soutenir l'autonomie, évaluation...).

Démarches d'apprentissage

Un accompagnement à la préparation du stage est proposé par une équipe pluridisciplinaire (didacticiens, pédagogues, MFP, maître de stage...), notamment dans le cadre des AFP, des AJP et du coaching.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants (questions-réponses/évaluations formatives)

Groupes restreints favorisant la participation active.

Accompagnement dans l'analyse réflexive sur l'action (avant, pendant et après le stage via le carnet d'accompagnement de formation professionnelle) et dans le réajustement des objectifs de formation du stagiaire : des activités post stages sont organisées afin de réaliser un feed-back tant collectif qu'individuel.

Sources et références

Bibliographie des différents intervenants

Programmes (SEGEC)

Référentiels FWB

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le carnet de stage et les supports proposés par les différents intervenants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et le stage étant deux activités d'apprentissage intégrées au sein d'une même UE, les modalités d'évaluation sont similaires (épreuve intégrée).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.2 concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app			
Ancien Code	14_PEDE3B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3122		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. Sa finalité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les AFP et le stage étant deux activités d'apprentissage intégrées au sein d'une même UE, ils poursuivent les mêmes objectifs.

--> Concevoir, mettre en oeuvre des activités, des outils, des dispositifs, dont l'évaluation et la différenciation.

Observer les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants.

Concevoir des activités, dispositifs, outils sur des thématiques disciplinaires ou transversales abordées en HE ou proposées par le maître de stage, sur base des référentiels de compétences en M3.

Transférer ces activités, dispositifs et outils en classe de M3 sous la supervision du maître de stage.

Évaluer les apprentissages réalisés par les élèves au cours et au terme des activités prestées.

Analyser sa pratique au regard des aspects qui facilitent ou entravent les apprentissages des élèves et proposer des pistes de régulation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le stage consiste en la prise en charge de 26h/semaine dont 4h co-enseignement, 6h de transfert d'activités vécues en AFP et 16h à créer par l'étudiant

Démarches d'apprentissage

Un accompagnement à la préparation du stage est proposé par une équipe pluridisciplinaire (didacticiens, pédagogues, MFP, maître de stage...), notamment dans le cadre des AFP, des AJP et du coaching.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement pluridisciplinaire dans la préparation du stage (didacticiens, pédagogues, MFP, bibliothécaire,

ludothécaire, maître de stage).

Accompagnement pluridisciplinaire dans la supervision du stage (visite de stage) pour rendre compte des compétences acquises et de celles qui doivent focaliser la priorité de l'étudiant.

Accompagnement dans l'analyse réflexive sur l'action (avant, pendant et après le stage via le Carnet de bord et les échanges avec les professeurs visiteurs, le coach et le maître de stage.

Sources et références

L'ensemble des cours et des ressources de la formation.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le carnet de stage et les supports mis en ligne par les différents intervenants

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et le stage étant deux activités d'apprentissage intégrées au sein d'une même UE, les modalités d'évaluation sont similaires (épreuve intégrée).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Le stage est non remédiable. En cas de CM, il peut être reprogrammé en négociation avec le référent de stage, la coordination, la direction et les partenaires du lieu d'accueil.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).